

Tableau 9 : Logements branchés aux différents réseaux

Réseau public	Effectifs (en milliers)		
	Communal	Non communal	Total
Electricité (STEG)	2285,0	23,5	3176,5
Gaz naturel	707,1	23,5	730,6
Eau potable (SONEDE)	2214,8	568,8	2783,6
Assainissement (ONAS)	1925,0	97,0	2022,0

Concernant l'eau potable, si la SONEDE a pu en milieu communal relier à son réseau 94.7% de l'ensemble des logements dans ce milieu, en milieu non communal, elle n'a pu relier que 59.9% des logements dans ce milieu. Ce qui fait que globalement, le réseau de la SONEDE couvre 84.6% des logements dans le pays.

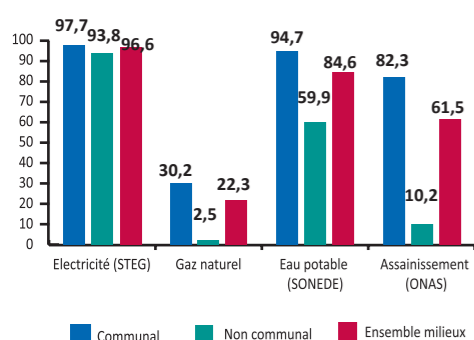
Pour le réseau d'assainissement (ONAS), il couvre une proportion de logements assez élevée de l'ordre de 82.3% en milieu communal et une faible proportion de logements ne dépassant pas 10.2% en milieu non communal. Au niveau de l'ensemble du pays, il couvre 61.5% des logements.

Quant au réseau du gaz naturel, il couvre 30.2% des logements en milieu communal et seulement 2.5% en milieu non communal. Au niveau national la proportion des logements reliés au réseau du gaz naturel ne dépasse pas 22.2% des logements.

■ Comparaison avec les situations depuis 1975

L'analyse comparative de la situation en 2014 avec les situations à la date des recensements précédents permet de montrer l'importance des efforts déployés pour couvrir, par les réseaux collectifs d'électricité, du gaz, d'eau courante et des égouts, le maximum possible de logements dans le pays.

Graph 8 : Taux de branchement des logements par milieu (%)



Il se dégage de ce tableau que la quasi-totalité des logements dans le pays sont reliés au réseau d'électricité ; explicitement 96.6%. Cette proportion s'élève à 97.7% en milieu communal contre 93.8% en milieu non communal. De là on peut dire que pratiquement le pays est entièrement électrifié.

Tableau 10 : Taux de branchement des logements aux différents réseaux (%)

Réseau public	1975	1984	1994	2004	2014
Electricité (STEG)	34,2	-	82,0	-	96,6
Gaz naturel	-	-	-	-	22,3
Eau potable (SONEDE)	26,4	-	64,0	-	84,6
Assainissement (ONAS)	20,7	29,9	39,5	53,4	61,5

* Le tiret (-) dans le tableau indique que l'information n'existe pas pour le logement, mais elle peut exister pour le ménage.

Relevons d'emblée la tendance vers la hausse des proportions des logements raccordés aux réseaux d'électricité, gaz et eau courante et au réseau des eaux usées.

En effet, en l'espace d'une quarantaine d'années environ (1975 - 2014), la proportion des logements alimentés en électricité a augmenté de 62.4 points en passant de 34.2% en 1975 à 96.6% en 2014.

Egalement la proportion des logements alimentés en eau courante a augmenté de 58.2 points en passant de 26.4% en 1975 à 84.6% en 2014.

Quant à la proportion des logements reliés aux réseaux d'égouts, elle a augmenté de 40.8 points. Elle passe de 20.7% en 1975 à 61.5% en 2014.



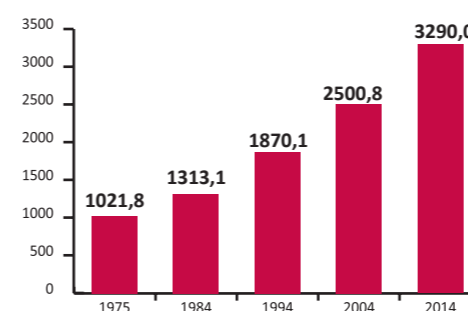
C'est en raison de l'importance et de la pertinence des données tirées du recensement sur les conditions d'habitat de la population que de nombreuses questions relatives aux logements sont insérées dans le questionnaire principal du recensement.

Les données collectées sur le logement se rapportent au type d'habitation, aux matériaux de construction des murs et toits, au nombre de pièces dont il est composé, à sa superficie, à son branchement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel, d'eau potable, d'évacuation des eaux usées, à son mode d'occupation et à sa position par rapport au plus proche des établissements éducatifs, sanitaires ou sportifs et enfin à la cohabitation des ménages dans le logement.

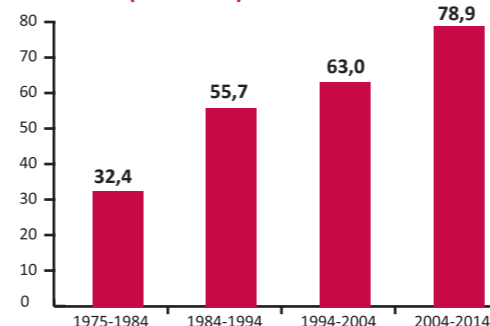
LES LOGEMENTS ET LEURS ÉVOLUTIONS

Le parc logements a évolué au fil des années à un rythme soutenu en suivant une tendance ascendante. A titre d'illustration on présente ci-après deux graphiques, l'un concerne l'évolution des logements et l'autre le croît annuel moyen des logements par période intercensitaire.

Graph 1 : Evolution du parc logements (en milliers)



Graph 2 : Moyenne annuelle nette du croît du nombre de logements par période (en milliers)



En termes de taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire, les logements ont crû de 2.78% entre (2004 et 2014), contre 2.97 % entre (1994 et 2004), 3.60% entre (1984 et 1994) et 2.8% entre (1975 et 1984).

Remarque

Les accroissements représentent en fait les augmentations nettes des logements durant chaque période intercensitaire sus - indiquée. Effectivement le qualificatif « nette » provient du fait qu'une partie des logements construits durant chaque période sera dans le décompte destinée à compenser la partie des logements démolis durant la période correspondante. Le nombre de logements rudimentaires étant en baisse depuis longtemps (voir la partie « logements selon le type »).

On en déduit que les augmentations de logements mentionnées pour chaque période ne représentent pas la totalité des logements construits au cours de cette période.

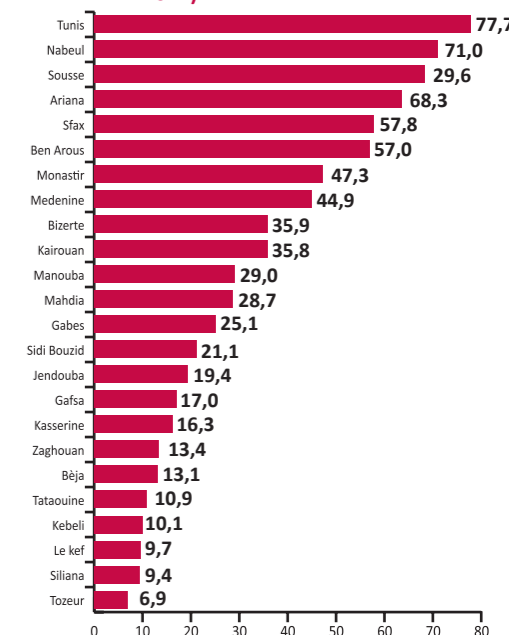
■ Les logements par gouvernorat

L'objet du tableau ci-dessous est de présenter la distribution des logements par gouvernorat, la part de chaque gouvernorat de l'ensemble des logements et l'augmentation nette du nombre de logements au cours de la période intercensitaire (2004 - 2014) dans chaque gouvernorat.

Gouvernorat	Logements (en milliers)	En %	Augmentation nette de logements entre 2004 et 2014 (en milliers)
Tunis	343,3	10,4	77,7
Ariana	180,6	5,5	63,5
Ben Arous	193,1	5,9	57,0
Manouba	103,3	3,1	29,0
Nabeul	257,6	7,8	71,0
Zaghouan	48,4	1,5	13,4
Bizerte	173,5	5,3	35,9
Béja	85,2	2,6	13,1
Jendouba	122,6	3,7	19,4

Gouvernorat	Logements	En %	Augmentation nette
Le kef	73,6	2,2	9,7
Siliana	60,5	1,8	9,4
Sousse	219,4	6,7	68,3
Monastir	164,7	5,0	47,3
Mahdia	125,0	3,8	28,7
Sfax	290,9	8,8	57,8
Kairouan	154,6	4,7	35,8
Kasserine	106,0	3,2	16,3
Sidi Bouzid	110,4	3,4	21,1
Gabes	107,1	3,3	25,1
Medenine	164,9	5,0	44,9
Tataouine	45,5	1,4	10,9
Gafsa	89,9	2,7	17,0
Tozeur	29,7	0,9	6,9
Kebeli	40,4	1,2	10,1
National	3289,9	100,0	789,2

Graph 3 : Croît net des logements dans chaque gouvernorat entre (2004 et 2014)



إحصائيات تونس
STATISTIQUES TUNISIE

70, Rue Ech-cham Tunis BP 265 Cedex

Tel : (216) 71 891 002 Fax : (216) 71 792 559 E-mail: ins@ins.tn

Site: www.ins.tn

